



Rtt et agent immobilier, 35 heure ou non

Par **lorent44**, le **02/03/2009** à **19:33**

je suis agent immobilier salarié, pour mon travail je suis donc à peu près autonome a part bien sur quelques réunion dans la semaine avec le directeur: suis je à 35h par semaine et mes heures supplémentaires me sont payées (ou récupérer) ou bien je n'ai droit à aucune heure supplémentaires.